



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CEP/AC.11/2002/1
15 avril 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts
fonctionnaires

«Un environnement pour l'Europe»

(Troisième session, Genève, 3 et 4 juillet 2002)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TROISIÈME SESSION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
à partir du mercredi 3 juillet 2002 à 15 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Plan directeur pour la Conférence de Kiev.
3. Mise au point d'une stratégie environnementale pour les nouveaux États indépendants (NEI).
4. Environnement, eau et sécurité en Asie centrale.
5. Environnement et éducation.
6. Les politiques de l'environnement dans les pays en transition: dix années d'études de performance environnementale.
7. Organisation des travaux de la Conférence de Kiev.
8. Avenir du processus «Un environnement pour l'Europe».
9. Bilan des autres activités préparatoires.

10. Ressources nécessaires pour la Conférence de Kiev.
11. Préparatifs du pays hôte en vue de la cinquième Conférence ministérielle.
12. Questions diverses.

NOTES EXPLICATIVES

À sa sixième session qu'il a tenue du 20 au 24 septembre 1999, le Comité des politiques de l'environnement a créé un groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires en vue de préparer la cinquième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» qui doit avoir lieu à Kiev (Ukraine). Le Groupe de travail préparatoire spécial a tenu sa première session le 29 septembre 2000 et sa deuxième session le 28 septembre 2001.

Point 2: Plan directeur pour la Conférence de Kiev

À sa deuxième session, le Groupe de travail préparatoire spécial a examiné un document provisoire sur le cadre conceptuel de la Conférence de Kiev et a décidé qu'un nouveau projet de document serait rédigé et diffusé avant la quatrième réunion du Comité exécutif. Il a également décidé que la Présidente organiserait un groupe informel d'«amis du Président» qui serait chargé de formuler des observations sur le projet avant sa diffusion.

Le projet actuel constitue la troisième version révisée du document d'origine. Il tient compte des observations du Groupe de travail (révision 1), des propositions des amis du Président (révision 2) et des suggestions formulées par le Comité exécutif à sa quatrième session, tenue les 1^{er} et 2 mars 2002 (révision 3).

Le Groupe de travail préparatoire spécial souhaitera peut-être examiner et adopter le plan directeur, sur la base duquel pourra être établi l'ordre du jour de la Conférence.

Documentation

Plan directeur pour la Conférence de Kiev: Propositions du Président (CEP/AC.11/2002/4)

Point 3: Mise au point d'une stratégie environnementale pour les nouveaux États indépendants (NEI)

Une Réunion préparatoire de haut niveau sur l'élaboration d'une stratégie pour les NEI s'est tenue à Kiev les 1^{er} et 2 février 2002, à l'initiative de ces pays. Elle était présidée par le Ministre de l'environnement de la Géorgie et le Ministre de l'environnement et des ressources naturelles de l'Ukraine. Une réunion des Ministres de l'environnement des NEI, des ministres des pays occidentaux intéressés de la région de la CEE et de représentants d'organisations internationales doit se tenir en avril 2002 dans le but de mettre au point une stratégie environnementale pour les NEI, qui pourrait être examinée lors de la Conférence.

Les membres du Comité exécutif se sont félicités de cette initiative et ont souligné l'importance que pouvait revêtir une telle stratégie pour la Conférence de Kiev.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le rapport de la Réunion ministérielle des NEI et l'opportunité d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la Conférence.

Documentation

Rapport de la Réunion ministérielle des NEI (La Haye, (Pays-Bas) 16 et 17 avril 2002)

Point 4: Environnement, eau et sécurité en Asie centrale

À sa quatrième réunion, le Comité exécutif a étudié la possibilité d'inscrire la question de l'eau, de l'environnement et de la sécurité en Asie centrale à l'ordre du jour de la Conférence. Conscient de sa complexité, il a estimé que le processus «Un environnement pour l'Europe» devait contribuer à la recherche d'un consensus sur un sujet aussi important.

Le Comité exécutif a proposé différentes démarches. L'une d'elles serait de réunir des représentants de haut niveau des pays d'Asie centrale pour étudier la possibilité d'élaborer un accord sous-régional sur l'eau, l'environnement et la sécurité. Une deuxième possibilité serait d'étudier la question dans le cadre de la Convention CEE sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. Une autre serait de traiter uniquement du problème plus général de la gestion rationnelle des ressources en eau, qui recouvre notamment les questions de la quantité et de la qualité de l'eau et des infrastructures d'approvisionnement en eau de la population locale. Une quatrième solution serait d'intégrer cette question dans la stratégie environnementale des NEI, au titre de la gestion des ressources naturelles dans les pays en transition.

Considérant qu'il fallait d'abord consulter les pays d'Asie centrale avant de décider s'il convenait ou non de poursuivre l'examen de la question, le Comité a demandé au secrétariat de la CEE d'étudier plus avant la question et de lui faire part de ses conclusions à la prochaine réunion.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le rapport du secrétariat sur cette question et se prononcer sur la suite à donner.

Documentation

Rapport du secrétariat sur l'environnement, l'eau et la sécurité en Asie centrale

Point 5: Environnement et éducation

Compte tenu des suggestions faites par le Groupe de travail préparatoire spécial à sa deuxième session, le Comité exécutif a étudié la possibilité d'inscrire la question de l'environnement et de l'éducation à l'ordre du jour de la Conférence. Il a noté que des travaux importants avaient déjà été menés dans ce domaine par d'autres organisations internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Union européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le Comité exécutif a conclu qu'il s'agissait là d'un sujet intéressant et important. Il a envisagé d'élaborer soit des directives pour l'éducation écologique soit un rapport de synthèse qui contiendrait des propositions concrètes sur la suite à donner à la Conférence.

Le Groupe de travail préparatoire spécial souhaitera peut-être déterminer si ce thème doit être inscrit à l'ordre du jour de la Conférence et, le cas échéant, selon quelles modalités.

Documentation

Note du secrétariat sur l'environnement et l'éducation (CEP/AC.11/2002/10)

Point 6: Les politiques de l'environnement dans les pays en transition: Dix années d'études de performance environnementale

À la deuxième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», tenue à Lucerne (Suisse) en avril 1993, les ministres avaient décidé d'élargir progressivement à toute l'Europe, sous l'égide de la CEE, le Programme d'études de performance environnementale lancé par l'OCDE. Après une série de projets pilotes, le Comité des politiques de l'environnement a décidé à sa troisième session, tenue en 1996, d'inscrire les études de performance environnementale à son programme de travail.

La cinquième Conférence ministérielle célébrera le dixième anniversaire du Programme d'études de performance environnementale de la CEE. D'ici mai 2003, cette dernière aura réalisé 15 études concernant les pays d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale.

Ces études constituent une source précieuse de renseignements et un outil irremplaçable pour analyser les politiques en matière d'environnement dans les pays en transition. Le Groupe de travail souhaitera peut-être en informer la Conférence dans un rapport sur les politiques environnementales des pays en transition où seront exposés les enseignements de dix années d'études de la performance environnementale sous l'égide de la CEE. Les ministres pourraient également être invités à se prononcer sur les orientations futures à donner au programme d'études.

Documentation

Note du secrétariat sur le dixième anniversaire des études de performance environnementale dans les pays en transition

Point 7: Organisation des travaux de la Conférence de Kiev

Compte tenu du nombre et de l'importance des points susceptibles de figurer à l'ordre du jour de la Conférence, le Groupe de travail souhaitera peut-être débattre de sa durée ainsi que de l'organisation des travaux et examiner les propositions de tenue, à l'occasion de la Conférence, d'une réunion extraordinaire des ministres et des ONG qui s'occupent des questions d'environnement.

Documentation

Note du secrétariat sur les propositions concernant l'organisation des travaux de la Conférence

Note de l'Écoforum sur les propositions concernant la tenue d'une réunion extraordinaire à l'occasion de la Conférence

Point 8: Avenir du processus «Un environnement pour l'Europe»

À la demande du Comité exécutif, le Président du Comité des politiques de l'environnement a fait distribuer un document sur l'avenir du processus «Un environnement pour l'Europe» et sur d'autres questions pertinentes relatives à la gestion de l'environnement au niveau régional, pour examen par le Groupe de travail à sa troisième session.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être formuler des observations concernant ces propositions.

Documentation

Propositions du Président du Comité des politiques de l'environnement concernant l'avenir du processus «Un environnement pour l'Europe»

Point 9: Bilan des autres activités préparatoires

Les représentants des organisations chargées des activités ci-après feront le point sur l'état de leurs préparatifs en vue de la Conférence:

- a) Comprendre les liens:
 - Troisième rapport paneuropéen sur l'évaluation de l'environnement (rapport de Kiev);
 - Surveillance de l'environnement;
- b) Intégrer les politiques:
 - Évaluation de l'impact des décisions stratégiques sur l'environnement (protocole à la Convention d'Espoo);
 - Les transports, l'environnement et la santé;
 - Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance: projet de protocole relatif au financement à long terme des activités de base; renforcement des activités visant à réduire la pollution;
 - Stratégie paneuropéenne sur la diversité biologique et paysagère;
 - Coopération régionale et projet d'instrument juridique sur la protection et la gestion durable des montagnes des Carpates;
 - Projet d'instrument juridique sur la protection des écosystèmes montagneux dans le Caucase;
 - Charte de la montagne en Asie centrale;

- c) Renforcer les partenariats:
 - Respect et application des normes;
 - Équipe spéciale du programme d'action pour l'environnement en Europe centrale et orientale (PAE): Recentrage des activités sur les NEI;
 - Comité de préparation des projets: Investissements liés à l'environnement dans les NEI et les pays d'Europe centrale et orientale;
 - (Voir également le point 4 de l'ordre du jour);
- d) L'eau, l'environnement et la sécurité: (Voir le point 3 de l'ordre du jour)
- e) Responsabilité et participation des entreprises:
 - Registres des rejets et transferts de polluant (Protocole à la Convention d'Aarhus);
 - Protocole commun sur la responsabilité civile en cas de dommages transfrontières causés par des activités dangereuses dans le cadre des deux Conventions: Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux et Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels;
 - Tarification des prix de l'énergie et autres instruments économiques;
 - Équipe spéciale du PEA: Initiative d'Aarhus sur les entreprises et l'environnement;
- f) Participation, éducation et sensibilisation du public:
 - Principes directeurs sur la participation du public aux travaux des instances internationales (voir également le point 5 de l'ordre du jour).

Point 10: Ressources nécessaires pour la Conférence de Kiev

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les estimations concernant les ressources nécessaires à la fois pour les préparatifs de la Conférence ministérielle de Kiev et pour la Conférence elle-même.

Documentation

Note du secrétariat sur les ressources nécessaires aux fins des préparatifs de la Conférence de Kiev

Point 11: Préparatifs du pays hôte en vue de la cinquième Conférence ministérielle

Le pays hôte, l'Ukraine, souhaitera peut-être informer le Groupe de travail de l'état d'avancement de ses préparatifs en vue de la Conférence.
